Bulletin N°108
Septembre 2026

ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE CARCASSONNAISE



Sommaire : *Edito / La canicule de 1911/ Le Paraguay a-t-il inventé le football ? / Congo, 1960 : l'émission de timbres qui tourna au scandale / Eté 1936 : l'assassinat de F. Garcia-Lorca/ Guyanne Française : le 2 sous de cayenne / Taxes 5, 25, 30 et 40 / Les nouveautés philatéliques de septembre*

Sur votre agenda en septembre :

- ***dimanche 14, de 9 à 12h, bourse mensuelle, Nicole Abar,***

Halle aux Sports Nicole Abar
salle J. Delteil, Av . des Berges de l'Aude, Carcassonne
notre site internet https://www.apnc-carcassonne.fr/

Adresse Postale :
APNC, chez Mr Icher J.L., 18 Rue Fernandel, 11000 Carcassonne / jl.icher@club-internet.fr
Rédaction : G.Dupont, F.Grillot, J.L.Icher, P.Lacastaignerate, J. Sarraméa

L'A.P.N.C. est affilié à la Fédération Françaises de Associations Philatéliques

Éditorial — Septembre 2026

« Après le repos, le plaisir de se retrouver ! »

Et voilà, l'été s'efface doucement… Les grandes chaleurs cèdent peu à peu la place aux premières douceurs de septembre. Le ciel du Carcassonnais prend ces teintes dorées que l'on aime tant, le matin sent déjà la rosée et le bois mouillé. Les cigales se font plus discrètes, relayées par le silence complice des sous-bois où les premiers cèpes pointent timidement le bout de leur chapeau, tandis que les chasseurs reprennent leurs chemins de traverse au petit matin… L'automne arrive à pas feutrés, et avec lui ce sentiment doux-amer de la rentrée — un peu de mélancolie pour l'été qui s'en va, beaucoup de plaisir pour la saison qui commence. Et quelle saison s'annonce pour l'APNC !

L'association reprend donc du service, et l'horizon de cette nouvelle saison philatélique se dessine d'emblée avec un grand rendez-vous en ligne de mire : **le Salon des Collectionneurs du 8 novembre 2026**. Nous y reviendrons bien sûr au fil des prochains numéros, mais commençons dès maintenant à en parler, à en rêver, et pourquoi pas à s'y préparer…

En attendant, La Poste n'a pas chômé cet été, et septembre nous réserve de bien belles émissions !

Le carnet « Splendeurs florales » — 12 timbres odorants, délicatement parfumés au narcisse, qui forment ensemble un seul et même tableau floral. Une belle façon de célébrer la puissance discrète de la nature, signée Christelle Guénot.

Le 25e anniversaire du CECRL — Ce timbre de service du Conseil de l'Europe commémore les 25 ans du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, publié en 2001. Ce document a révolutionné l'enseignement des langues avec son échelle A1 à C2, désormais universellement adoptée dans 46 pays européens.

Les 80 ans de l'UNESCO — Fondée en 1945 au lendemain de la guerre, l'UNESCO œuvre depuis 80 ans à la compréhension entre les peuples par l'éducation, la science et la culture. Un anniversaire qui mérite bien un timbre de service !

Michèle Morgan (1920-2016) — La Poste rend hommage à cette immense dame du cinéma français, dix ans après sa disparition. 74 films, le prix d'interprétation à Cannes en 1946 pour *La Symphonie pastorale*, et une modestie légendaire : *« Moi, je suis une femme qui a travaillé toute sa vie. »*

Châtellerault, dans la Vienne — La série touristique met à l'honneur le célèbre pont Henri-IV, dont la construction débuta en 1564 et s'acheva en 1609 après trois rois successifs. Long de 144 mètres, posé sur neuf arches, il est le monument emblématique de cette ville aux confins du Poitou et de la Touraine.

De quoi alimenter les conversations et les albums pour bien commencer la saison.

Et justement, la première occasion de se retrouver ne tarde pas : **rendez-vous le dimanche 14 septembre 2026, de 9h à 12h, aux Halles aux Sports Nicole Abar** — pour échanger, partager, et renouer le fil de notre passion commune. Et dès cette réunion, nous pourrons commencer à évoquer ensemble la préparation du **8 novembre** !

De toute l'équipe de l'APNC — fidèles sentinelles du timbre et de la pièce sous le soleil du Carcassonnais — **bienvenue en cette nouvelle saison, et belle rentrée à toutes et à tous !**

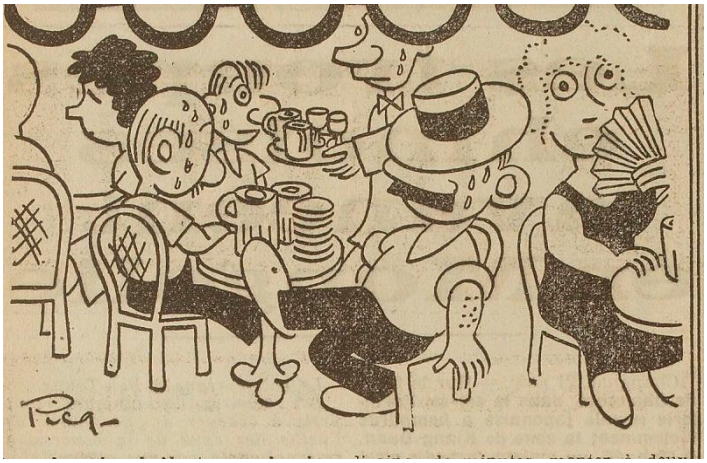
Canicule de 1911 : la France suffoque pendant 70 jours et pleure des milliers de jeunes enfants

Si les épisodes caniculaires sont de plus en plus intenses et fréquents avec les effets du réchauffement climatique, ils ne sont pas nouveaux dans l'histoire. Parmi les canicules les plus meurtrières en France, celle de l'été 1911 a fait plus de 40 000 morts, principalement des nourrissons.

« *On meurt de la chaleur à Paris, c'est un véritable fléau* » « *1911 bat tous les records comme chaleur* » peut-on lire aussi le 7 septembre dans « Le Matin ». Ce sont plus de deux mois d'extrême sécheresse et de températures élevées que subit la France durant l'été 1911. Le pays croule sous une intense vague de chaleur qui s'étend sur près de deux mois et demi, depuis le début du mois de juillet jusqu'à la mi-septembre.

« L'Excelsior » du 5 juillet 1911 indique que la chaleur fait de nombreuses victimes aux **Etats-Unis**. Elle touche d'abord la côte est des Etats-Unis avant de frapper très rapidement la France et le reste de l'Europe. À cette date, il fait 34 °C à Paris et le directeur de L'Observatoire de la Tour Saint-Jacques rapporte que la chaleur dépasse déjà les moyennes observées depuis le 7 juillet pour varier entre 33 à 35° C du matin jusqu'au début de soirée.





- ***Couverture du « Petit journal » et carte postale ancienne relative à la canicule***

Les articles de presse sont nombreux à s'émouvoir du caractère inédit de cette canicule. "Le Figaro » décrit comment les Parisiens font globalement face à la canicule : "*Loin d'être moins violente, la chaleur augmente au contraire, et cela, dans des proportions presque surprenantes […] Enfermons-nous, ou bien cherchons, autour de la ville, quelques bandes d'ombre, quelques oasis d'air tiède où l'on puisse respirer ! […] Magasins fermés. Rues désertes. Cohues aux gares […] A partir de midi, c'est affreux et comique. Le soleil frénétique a l'air de chauffer une ville morte […] La nuit tombe, mais la chaleur, elle, ne tombe pas*". Il faut dire que le thermomètre flirte progressivement avec les 37 °C à l'ombre à Paris, 38,5 °C à Nantes, 37° C au Mans et à Nancy, 36° C à Toulouse et à Limoges, 35° C à Clermont-Ferrand, 38° C à Lyon…

Après quelques timides orages à la toute fin juillet, la vague ne chute pas pour autant,

et le 30 juillet « L'Excelsior » titre « *La canicule est sans pitié* » avec d'une photo sur laquelle une Parisienne s'est réfugiée dans le métro pour trouver un peu de fraîcheur, mais aussi des Parisiens amassés près des fontaines, se rafraîchissant dans la Seine ou les berges des Tuileries.



**** C.P.A. de 1911***

Le 10 août, « *il fait une chaleur étouffante* » titre « Le Soleil », avec une température qui approche cette fois-ci les 38 °C à Paris d'après le thermomètre de l'observatoire de Montsouris « *soit le maximum constaté à l'ombre et le record de la chaleur en août depuis 154 ans* » *relève* « La gazette de France » du 11 août 1911

Le « Radical » du 11/08 publie une photo sur laquelle on voit de nombreux jeunes se rafraîchir en se baignant directement dans la Seine, et la république » du même jour immortalise un groupe de Parisiens assemblés autour d'une fontaine Wallace et en train de trinquer avec un verre de coco à la main (une tisane fraîche à base de réglisse et de citron). Dans de nombreux quotidiens, on montre des promeneurs ou des travailleurs assis sur des bancs ou à même le sol assommé par la chaleur accablante. Une photo publiée le 20 août 1911 par *Le journal des Annales politiques et littéraires* montre des Parisiens rassemblés autour d'un thermomètre qui affiche un record de chaleur : 39 °C à l'ombre !

La presse de l'époque demande aux savants d'expliquer ce qu'il se passe, ils ne sont pas du tout alarmistes. Ils rassurent en faisant référence aux températures similaires que la France a connues durant certains étés au XIXe siècle. Dans « Le Siècle » du 11 juillet le directeur du bureau central météorologique affirme en toute certitude que ça ne durera pas : « *Soyez tranquille et ne vous effrayez pas de la chaleur qui vous accable en ce moment ni de celle dont souffrent beaucoup les Américains. La vague qui cause parmi eux tant de victimes ne viendra pas chez nous. Nous avons eu bien des années cette température. Cela dure quelques jours, puis un orage survient et la normale reprend ses droits* ».

En juillet, la « Petite République » titre "*Le soleil a une tache*" et rapporte que le bureau central météorologique fait un drôle de lien avec "*l'influence des taches sur la*

constance solaire et que cette chaleur serait liée à la quantité de chaleur rayonnée par le soleil qui influe sur la température de notre atmosphère en telle ou telle région".

Lorsque *L'Excelsior* du 15 août 1911 demande à l'astronome et directeur de l'Observatoire de Meudon pourquoi il fait si chaud, il répond que "*le soleil ne chauffe pas plus aujourd'hui qu'en temps normal et que la seule différence qu'il y ait est que la chaleur émise par le soleil nous arrive avec beaucoup plus d'abondance*". Le « Journal » du 13 août prétend aussi que cette température est tout à fait normale : "*Nous sommes en été. En été, il fait chaud. S'il gelait à pierre fendre et que vous vinssiez m'annoncer qu'on prépare, pour le 1er août, une fête de patinage au Bois, je serais étonné*".

La sécheresse occasionne de nombreux feux de forêts jusqu'en Île-de-France, à tel point que le ministre de l'Agriculture Jules Pams demande aux agents des eaux et des forêts de ne s'absenter de leur poste sous aucun prétexte. Dans « Le Gaulois » du 3 septembre, on informe que "*l'année 1911 restera célèbre en France pour la fréquence des incendies de forêt. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, le feu a exercé ses ravages au cœur des magnifiques forêts qui sont comme le joyau verdoyant de la France*" sans créer plus d'effroi et d'interrogations dans l'opinion publique.

On estime qu'un peu plus de 40 000 personnes succombent à cette longue et terrible sécheresse, et que contrairement à 2003, ce ne sont pas les personnes âgées qui ont été les victimes les plus nombreuses, mais les bébés de moins de deux ans. Le nombre de décès infantiles passent de plus de 10 000 en juillet à plus de 20 000 en août et en septembre. Les trois-quarts des 40 000 décès sont des jeunes enfants. En s'appuyant sur les données de la mortalité par diarrhée, publiée par la Statistique sanitaire générale, il est constaté que cette infection est bien la cause principale de surmortalité infantile.

De nombreux médecins invitent les parents à redoubler de prudence en ce qui concerne l'hygiène alimentaire des nourrissons. La chaleur altère les aliments et favorise la prolifération de nombreux microbes infectieux qui touchent principalement les enfants.C'est pourquoi les médecins préconisent de ne donner aux nourrissons que du lait et de l'eau préalablement bouillis. Dans » La Dépêche » du 21 août on apprend « *qu'il meurt beaucoup de tout petits enfants, que la diarrhée les fauche impitoyablement, que les bébés sont décimés par les chaleurs persistantes et accablantes, ceux qui ne sont pas allaités en majorité* ». Nombreux sont les médecins qui incitent les mamans à prioriser le plus possible l'allaitement maternel. Dans "le Journal » du 20/08 le docteur Jacques Bertillon, chef de la statistique municipale à Paris, nous apprend que « *la mortalité des bébés a triplé à Paris depuis le début de l'été à cause de l'élévation de la température qui altère la qualité de l'alimentation des nourrissons. ...*Sans compter que les fortes chaleurs provoquent parallèlement une épidémie de fièvre aphteuse chez les vaches. Un phénomène qui entraîne une pénurie de lait, et qui fragilise directement les nourrissons alimentés principalement par le lait de vache.

Bref, si nous avons eu chaud cet été, ce n'est rien par rapport à ce qu'ont vécu nos aieux, qui n'avaient pas la clim, en 1911...ou bien nos forêts qui ont brûlé d'autant plus facilement que les Canadair n'existaient pas à l'époque...

Sources : archives des journaux « le Petit Journal », « Le Matin », « L'Excelsior », « le Figaro », « La petite République », »Le Gaulois », « La Dépêche », « Le Radical », « La Gazette de France » (été 1911)

Le football a-t-il été inventé au Paraguay ?



**** Yvert 1814/1820 et P.A.855/856***

Vous aviez suivi en juillet le match France-Paraguay ?

Suite à cette rencontre mémorable, la presse sportive du monde entier avait déploré la piètre performance paraguayenne en huitièmes de finale de Coupe du Monde face à la France, ainsi que celle de l'arbitre, dépassé par les événements.

Une prestation qui a fait réagir. La B.B.C. anglaise a dénoncé « les arts obscurs honteux et embarrassants du Paraguay » évoquant « deux équipes aux antipodes du spectre footballistique », décrivant « une équipe du Paraguay qui a tenté de perturber son rythme par le physique, l'agressivité et une organisation défensive rigoureuse ». Le « Guardian » de son côté dépeint une équipe sud-américaine qui « a cherché la bagarre, mais n'a finalement été qu'une nuisance »

En Suisse : « Ce qu'a fait le Paraguay, ce n'est pas tenter de déjouer l'adversaire, c'est de vouloir le démolir », a dénoncé la RTS, qui s'étonnait que tous les cartons du match aient été pour les Français. Le consultant Pablo Iglesias s'est quant à lui emporté contre la Fifa concernant le choix de l'arbitre. « Ils ont sali notre sport », s'est-il insurgé.

« Coups vicieux contre les superstars françaises » titrait le journal allemand « Bild », qui précisait que « les Sud-Américains ont eu recours à tous les moyens, même les plus grossiers ». Coups de poing », coups de coude », le quotidien listait également les agressions de l'Albirroja, s'étonnant de ne voir aucun carton rouge distribué dans le match.

Le média portugais « A Bola » fait quant à lui état d'un « football agressif toujours à la limite, qui a glissé peu à peu vers un football de quartier ». Parlant d'un « manque de talent », le quotidien a dénoncé des « tentatives d'intimidation » de la part de « voyous du quartier ». Au Brésil, du côté de « Lance », on insistait sur un Mbappé qui a été « la cible de nombreuses attaques ».



*** Yvert 2221/2227**

Et pourtant…ce serait le Paraguay qui aurait inventé… le foot !…

Toute la planète football reconnaît la paternité de l'Angleterre sur ce jeu, réglementé dès 1863 à travers la Football Association (F.A.). Toute ? Non, car un petit pays, justement le Paraguay, défend la thèse d'une origine guaranie du sport le plus populaire du monde. Ces dernières années, le ministère de la Culture paraguayen a tenté de propager l'idée selon laquelle ce peuple indigène apparu en Amérique du Sud à partir du XVe siècle fut le premier à jouer au ballon avec les pieds.

Pour mieux comprendre, il faut remonter en 1580. Cette année-là, le roi d'Espagne Philippe II demande à la Compagnie de Jésus de partir en mission auprès de la population guaranie dans le but de christianiser les populations autochtones, mais aussi de stabiliser la frontière remise en cause par les *bandeirantes*. Ces derniers, mercenaires brésiliens propageant violence et terreur, recherchent or et esclaves pour les renvoyer au système de travail colonial de l'*encomienda*. À la suite de cet ordre royal, un ensemble de trente missions émerge dans le bassin du Río de la Plata au cours des XVIIe et XVIIIe siècles

Tout au long de son histoire, le Paraguay restera influencé par la rencontre des Guaranis et des jésuites au XVIIe siècle. Ici, le guarani est aussi reconnu comme une langue officielle à l'instar de l'espagnol. La ville de San Ignacio Guazu, appartenant à la province de Misiones est située dans le sud du pays. C'est au sein de cette ville que le "Manga ñembosarái", que l'on peut considérer comme l'ancêtre du sport le plus populaire du monde, est né. "Manga ñembosarái « signifie *"jeu de ballon avec les pieds" dans la langue guaranie, explique* C.Arevalos, historien paraguayen :

« À San Ignacio Guazu, les écrits des pères jésuites José Cardiel et José Manuel Peramas détaillent que les Guaranis pratiquaient cette activité le dimanche, après la messe. Et toute la population y participait. Il s'agissait d'une activité mixte."

"L'expression Manga ñembosarái a fait son apparition dans le dictionnaire de la langue guaranie écrit en 1639 par un autre père jésuite, Antonio Ruiz de Montoya, plus de deux cents ans avant que les Anglais n'inventent le football, …

Le ballon était fabriqué grâce à la sève des arbres présents au sein de la réduction, qui se transformait par la suite en caoutchouc. Ainsi, il était léger et rebondissait très vite au sol. Ces témoignages de l'époque racontent la grande agilité des Guaranis balle au pied pour pouvoir le dompter."

Néanmoins, les règles différaient beaucoup de celles qui régissent le football actuel. Il n'y avait ni buts ni démarcation de l'aire de jeu. "*C'était totalement différent*, appuie l'historien. *Et même si on avait bel et bien deux équipes distinctes, le but du jeu était de conserver le plus longtemps possible le ballon jusqu'à ce qu'une équipe abandonne de fatigue. Il fallait donc de l'adresse mais aussi une grande résistance physique car cela pouvait durer des heures. Après être apparu à San Ignacio Guazu, le jeu s'est également répandu au sein des différentes réductions jésuites des Treinta Pueblos."*



**** Yvert 1945/1951 et P.A. 903/905***

"La preuve irréfutable que les Guaranis sont les premiers à avoir pratiqué ce jeu de ballon au pied est venue depuis le Brésil à la suite de la découverte d'une tribu qui pratiquait exactement de la même façon le Manga ñembosarái. *Et cette tribu n'avait jamais eu de*

contact avec d'autres civilisations auparavant, souligne I. Martinez, professeur d'histoire et chargé du fonctionnement du musée d'Arts jésuites.

À la suite du travail de recherche effectué alors, *L'Osservatore Romano*, journal officiel du Vatican, publiera un article en 2010 expliquant que : *les différents témoignages jésuites écrits au Paraguay affirment avec précision et exactitude qu'il y a quelques siècles les Guaranis jouaient déjà parfaitement ballon au pied et qu'ils sont les véritables ascendants des inventeurs du football".*

D'où peut-être l'explication du nombre important de timbres et séries émises par le Paraguay sur la thématique football, comme ceux illustrant cet article...Mais loin d'être cohérent avec l'attitude du Paraguay lors de cette Coupe du Monde 2026...

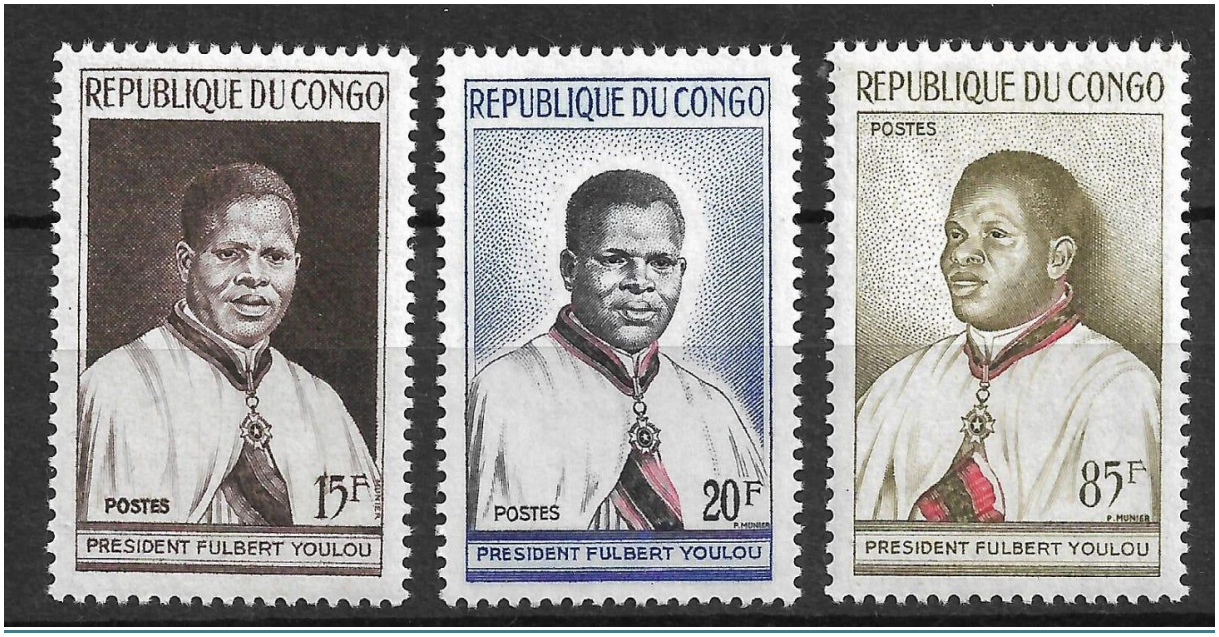


Sources : Courrier International janvier 2020/ L'Osservatoro Romano, février 2010/ Le Hufftington Post juillet 2026.

Congo, 1960 : l'émission de timbres qui tourna au scandale

Nous vous invitons à redécouvrir un article paru dans Philatélie *en novembre 1967. Plus de cinquante ans après sa publication, cette enquête n'a rien perdu de son intérêt. Elle raconte comment, à la veille de leur mise en vente, les premiers timbres de la République du Congo furent condamnés par… le président lui-même, qui jugea son portrait si peu flatteur qu'il en ordonna la destruction. Une histoire étonnante, à la frontière de la grande Histoire et de la petite histoire philatélique. Bonne lecture !*

Au lendemain de l'indépendance du Congo en 1960, l'abbé Fulbert Youlou, alors président de la nouvelle République africaine, décidait l'émission de timbres à son effigie. La commande ayant été passée à Paris, le graveur Munier se mit au travail à partir de documents photographiques qui lui avaient été confiés l'administration française. Un portrait, que l'artiste crut ressemblant, fut gravé. Les timbres, imprimés en noir et brun, boulevard Brune à Paris, furent envoyés à Brazzaville, à l'office équatorial des Postes et Télécommunications d'où l'on dépêcha aussitôt un fonctionnaire vers le palais présidentiel pour les présenter à l'abbé. Mais celui-ci trouva que la gravure était une insulte à sa personne : on lui avait fait un visage trop noir et trop épais, on l'avait caricaturé ; et il fit interdire immédiatement la mise en vente des timbres.



Les 3 timbres non émis (valeurs faciales : 15F., 20F. et 85F.). On conçoit aisément que Fulbert Youlou n'ait pas été ravi du résultat.

Ceux-ci furent renvoyés en France. A Paris, on procéda à leur destruction et à celle des matrices qui avaient servi à leur fabrication. La réalisation d'un autre timbre où l'image de l'abbé Youlou, pour être moins ressemblante, serait plus flatteuse fut aussitôt confiée au même graveur par les soins diligents d'une administration qui vivait dans la crainte d'un incident diplomatique à une période où justement les relations franco-congolaises n'étaient

pas des meilleures.

Le nouveau tirage, avec les mêmes valeurs faciales de 15 et 85 francs, fut imprimé en vert et gris, ce qui atténuait naturellement la couleur sombre du visage de l'abbé. Celui-ci paraissait moins empâté, et les poches sous les yeux, trop visibles sur la première effigie, avaient disparu. Le fond guilloché du timbre avait aussi été traité avec plus de légèreté et paraissait plus clair. L'abbé fut content.

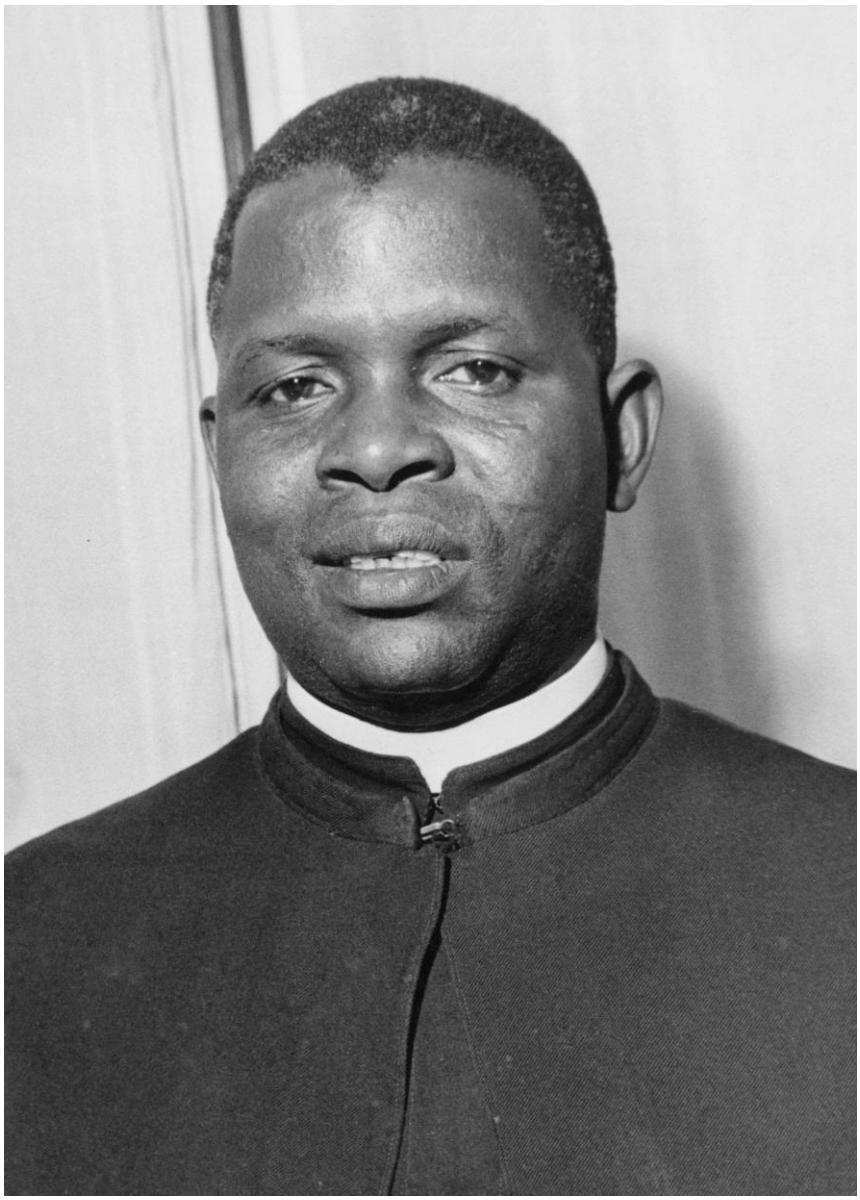


Les timbres de l'émissions définitive à l'effigie de Fulbert Youlou, ici en blocs de 4 exemplaires coins datés (Yvert n°137 et 138).

Tous ceux qui ont approché Fulbert Youlou du temps de sa présidence se rappellent avec quelle fougue et quelle poigne cet homme, qui, prétendait-on, n'avait pas le droit de porter la soutane, gouvernait le Congo. Son intelligence très vive, l'oreille qu'il avait parfois à l'Elysée lui donnaient une réelle autorité. Le personnel de son administration en a gardé le souvenir ; celui aussi de la sainte terreur qu'il inspirait. Le Congo en profita sans doute. Mais on lui reprochait non point de s'être entouré de cadres français compétents et dynamiques envoyés à Brazzaville au titre de la coopération, mais d'avoir, avec eux, fini par se couper de la masse congolaise et d'avoir gouverné en vase clos, dans une sorte d'absolue froideur que la population n'appréciait pas.

Fulbert Youlou (1917-1972), prêtre catholique considéré comme le principal artisan de l'indépendance de la République du Congo en 1960. Premier président du pays de 1960 à 1963, il mène une politique pro-occidentale mais est renversé lors des « Trois Glorieuses » d'août 1963. Exilé jusqu'à sa mort en 1972, il demeure une figure majeure et controversée de l'histoire politique congolaise.

Quand son adversaire politique, Massamba-Déba prit le pouvoir, il fit l'unanimité autour de lui contre l'abbé Fulbert Youlou. Au lendemain de la révolution qui l'avait chassé du pouvoir et dont il avait tout lieu de craindre les excès, Fulbert Youlou alla chercher refuge dans un pays africain ami avant de s'exiler dans la banlieue de Madrid où il réside toujours. Est-ce vrai, comme on le prétend, qu'en Afrique il n'y a jamais de retour ?



Personne, jusqu'ici, n'avait pu se procurer le fameux timbre interdit qui avait provoqué l'ire du prêtre-président et la petite histoire philatélique aurait à jamais été privée de cette connaissance essentielle si récemment, au Congo justement, quelqu'un n'avait pas eu l'étonnement de découvrir dans un tiroir où s'entassaient de vieux papiers une chemise

renfermant plusieurs feuilles de l'émission à scandale. On peut donc à présent comparer les deux vignettes. Il y a fort à penser que ces valeurs sont appelées à devenir de futures grandes vedettes. C'est la conséquence inattendue de ce qu'on aurait qualifié ailleurs de culte de la personnalité."



Enveloppe premier jour préparée à l'avance avec deux des timbres non émis, oblitérée du cachet temporaire « PREMIER JOUR / BRAZZAVILLE / RÉPUBLIQUE DU CONGO / INDÉPENDANCE / 15 AOÛT 1960 ». Comme les timbres, elle ne fut jamais mise en vente. N'ayant pas été proposée dans les abonnements des principales maisons philatéliques, elle est aujourd'hui très recherchée.

Avec l'aimable autorisation de la maison Calves

Août 1936, l'assassinat du poète Federico Garcia Lorca



Italie, 1986



** Espagne, 1998*

« On le vit avançant entouré de fusils, par une longue rue, arriver dans cette froide campagne, encore étoilée du petit matin. Ils ont tué Federico quand pointait la lumière. Le peloton de ses bourreaux n'osa pas le regarder en face. Tous fermèrent les yeux ; ils prièrent : même Dieu n'y peut rien ! Mort est tombé Federico : – sang sur le front et plomb dans les entrailles -… C'est à Grenade qu'eut lieu le crime, sachez-le – pauvre Grenade ! -, dans sa Grenade » …Ce fut là l'hommage d'**Antonio Machado** après l'assassinat du poète andalou victime dès la première heure de la guerre civile espagnole.



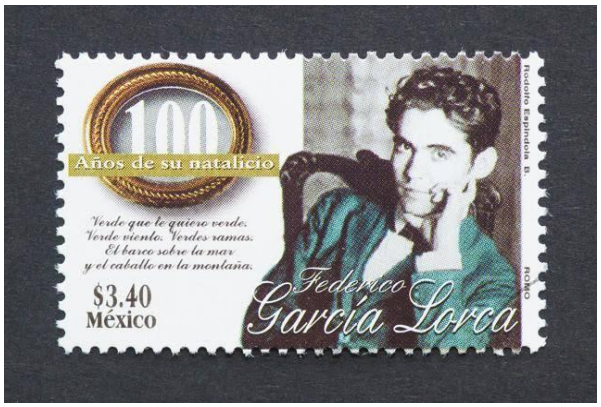
** Antonio Machado, Espagne 1978*

Salvador Dali déclara quant à lui :« Quelle ignominie ! Lorca était par excellence le poète le plus apolitique de la terre. Il mourut symboliquement comme la victime propitiatoire de la confusion révolutionnaire ».

Pourtant, ce furent des raisons politiques qui condamnèrent **Federico García Lorca**. En février 1936, il apparut publiquement aux côtés du poète **Rafael Alberti**, de retour de Moscou, et d'écrivains espagnols membre de l' « Alliance des intellectuels antifascistes ».

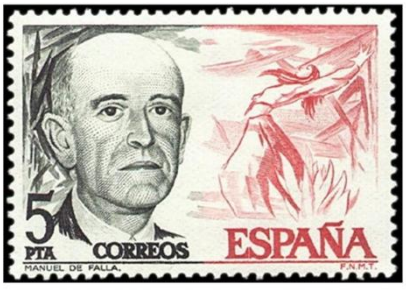
Dans une interview du 10 juin 1936, Lorca déclara : « J'exècre l'homme qui se sacrifie pour une idée nationaliste abstraite simplement parce qu'il aime sa patrie les yeux bandés. […] Je suis d'abord citoyen du monde et frère de tous. Naturellement je ne crois pas à la frontière politique ». Il fut aussi missionné par le gouvernement de la République et chargé de porter la parole théâtrale dans toute l'Espagne, avec la troupe de **La Barraca** et l'appui de **Fernando de los Ríos**, leader socialiste et homme à abattre pour l'extrême droite espagnole.

Le soulèvement militaire surprend Lorca chez les siens, à Grenade, le 14 juillet 1936, dont le séjour avait été rendu public dans la presse locale. Il arrivait de Madrid où fut donnée la représentation de sa dernière pièce, **La Maison de Bernarda Alba**. La capitale était déjà en proie aux affrontements de la guerre civile et Federico, effrayé par cette violence, s'enfuit vers « sa Grenade ». Il y rejoignit famille et proches pensant trouver là un abri assuré. À tort. « Les insurgés grouillent dans la cité bourgeoise ; ils détestent l'auteur du romancero gitan ils détestent en lui le promoteur du théâtre populaire et subversif de La Barraca qui a fait connaître à tant de consciences espagnoles « la révolte de Fuenteovejuna » de Lope de Vega. Il les a amenés à se montrer rebelles et à choisir l'insoumission. Et ils détestent aussi en lui le poète homosexuel, éminemment scandaleux aux yeux du puritanisme catholique qui va bientôt étouffer l'Espagne sous une chape de silence et d'interdit. Federico est inconscient de ces inimités et de ce qui se trame contre lui »



**** Mexique 1998***

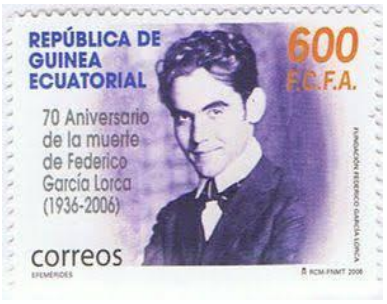
Le 20 juillet, Grenade tomba aux mains des insurgés phalangistes, les sinistres « Escadrons de la mort » qui frappèrent quelques jours plus tard à la porte de la demeure familiale, la Huerta de San Vicente, où le poète s'était réfugié. Pris de peur, Federico décida alors de faire appel à un ami grenadin, **Luis Rosales**, grand lecteur des poèmes lorquiens et phalangiste de surcroît, offrant, pensait Federico, la garantie d'être laissé en paix. Il vécut là en effet quelques jours de répit au milieu d'une famille qui l'accueillit de bonne grâce dans son petit cercle. Il y jouait du piano, récitait des poèmes. Mais le calme fut de courte durée.



**** Manuel de Falla, Espagne (années 1970)***

Les phalangistes revinrent à la charge et Federico pensa aller se réfugier, sur le conseil de ses hôtes, dans la maison de **Manuel de Falla**. Les deux hommes avaient une grande admiration l'un pour l'autre et le prestige du compositeur, qui plus est fervent catholique, devait le mettre à l'abri de la fureur des « Escadrons de la mort », croyait-il à nouveau. Mais il était trop tard : le 17 août à 3 heures du matin, deux phalangistes et deux gardes civils l'emmenèrent à Viznar, à 9 kilomètres de Grenade. Deux heures plus tard, Federico ainsi qu'un instituteur, Galindo González, et deux banderilleros de corrida, militants anarchistes, sont passés par les armes dans, pense-t-on en Espagne, une oliveraie près d'une fontaine nommée « Ainadamar », source des larmes en langue arabe.







Il fallut attendre les années 80 pour que Lorca soit représenté sur les timbres espagnols. Depuis, plusieurs émissions ont eu lieu et s'ajoutent à de nombreuses autres, réalisées dans plusieurs pays d'Amérique Centrale et du Sud, d'Afrique (par exemple la Guinée Equatoriale, ex-colonie espagnole) ou d'Europe, comme l'Italie.



**** Carte postale : le monument commémoratif de Lorca à Grenade***

Colonies Françaises - Guyane Française

2 sous de Cayenne

Situé au nord-est de l'Amérique du Sud entre le Suriname et le Brésil.

En 1500 la cote de Guyane fut découverte par les Espagnols. En 1604 Daniel de La Touche de la Ravardière découvrit l'île de Cayenne. La ville de Cayenne fut fondée en 1637. De nombreuses tentatives françaises de colonisation échouèrent entre 1644 et 1664. La Guyane fut prise par les Anglais et les Hollandais. Reconquise par les Français en 1677 elle fut réunie à la couronne jusqu'aux guerres de la République.

Occupée par les Portugais de 1809 à 1814 elle fut définitivement restituée à la France en 1818 par le traité de 1815. Insalubre et inhospitalière la région sert de déportations de 1794 à 1805. En 1852 Napoléon III y fonda le bagne de Cayenne qui ne sera supprimé qu'en 1945.

Depuis 1946, la Guyane possède le statut de département français d'outre-mer. Les monnaies de la métropole y circulent.

Pièce de 2 Sous frappée suite à l'édit du Roi de janvier 1782 à la Monnaie de Paris sous Louis XVI en 1789 pour Cayenne exclusivement. Elles ne devaient pas en sortir. Malgré tout, plusieurs exemplaires ont été retrouvés à La Réunion, certainement amenés par des marins. C'est probablement cette monnaie que l'on retrouve dans le tarif de De Rosamel, dans la partie « Monnaies de billon / Pièces coloniales : 2 sous, pour la valeur de 0,10 francs ».



A l'avers, le héron est la marque du directeur de l'atelier : Jean Dupeyron de la Coste ; et au revers, la lyre est la marque du graveur de l'atelier : François Bernier. La lettre A indique l'atelier de Paris.

La tranche de la pièce est lisse. L'usure rend la lecture assez difficile et les trois fleurs de lis surmontées d'une couronne (sur l'avers) ne sont plus lisibles.

Les émissions légales du 2 sous de Cayenne sont les années 1782A et 1789A qui ont été tirées à 3 000 000 d'unités pour chaque année. Les années 1780, 1786, 1787, 1788 et 1790 fréquemment rencontrées sont des faux d'époque.

Taxes 5, 25, 30 et 40

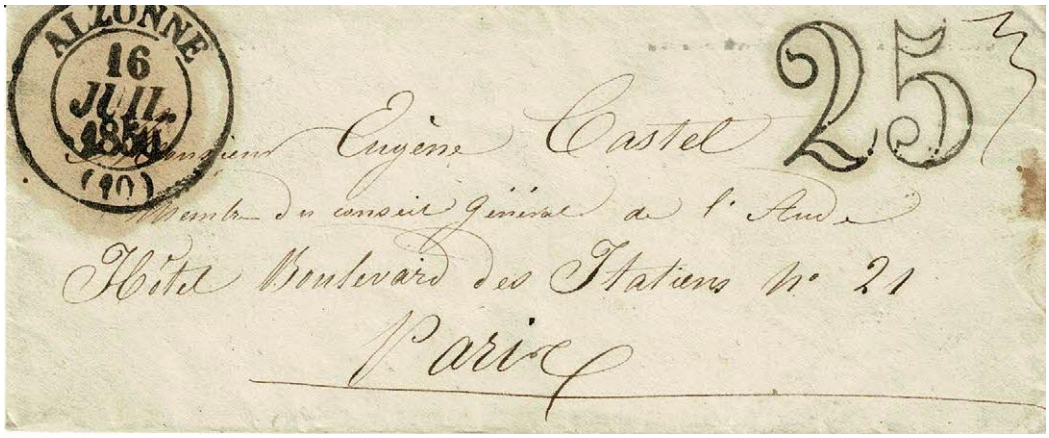
LES TAXES DOUBLE TRAIT "25", "30","40" ET ... "5" -

Le 1er janvier 1849, les bureaux de poste de Métropole et d'Algérie vont recevoir des timbres de couleur noire à 20 c au type "Cérès" pour affranchir au départ les lettres jusqu'à 7.5 g. Mais l'habitude de faire payer le destinataire reste le moyen choisi par la plupart des usagers et il faudra attendre plusieurs années pour que le paiement du port du courrier au départ soit la méthode majoritaire. Le postier appose de sa main à l'encre noire la taxe à faire payer à l'arrivée.

Pour information, en 1853, soit 4 ans après la parution des premiers timbres, 144566000 lettres seront expédiées en port du sur un total de 185342000 lettres, soit 78% du courrier total.

LA TAXE "25"

La loi de Finances en date du 18 mai 1850 décide que le port de la lettre de 0 à 7,5 g passera de 20 c à 25 c à partir du 1er juillet 1850. Les lettres affranchies au départ le seront avec le 25 c bleu au type "Cérès" récemment livré, mais pour le courrier dont le port sera payé par le destinataire, le postier doit apposer sur le devant de la lettre la taxe "25". C'est pour cette raison que les bureaux de poste vont recevoir un tampon double trait "25".



.16 JUILLET 1850. *Lettre pour Paris non affranchie au départ, frappée du timbre à date du bureau de Direction d'Alzonne et de la taxe double trait "25".*

Tarif du 1er juillet 1850 à 25 c pour une lettre jusqu'à 7,5 g non affranchie au départ.



2 AVRIL 1852. *Lettre de Chalabre pour Foix de 7,5g à 15 g affranchie avec un 25 c bleu au type "Cérès". Le port de cette lettre étant de 50 c, le postier a porté à l'encre noire la mention "timbre insuffisant" et a appliqué la taxe double trait "25" à faire payer par le destinataire.*

Tarif du 1er juillet 1850 à 50 c pour une lettre de 7,5 g à 15 g insuffisamment affranchie.

LA TAXE "30"

Dans le but de favoriser l'affranchissement préalable avec les timbres-poste au lieu de continuer à faire payer le destinataire, le port de la lettre affranchie passe de 25 c à 20 c à compter du 1er juillet 1854 tandis que celui de la lettre non affranchie passe à cette même date de 25 c à 30 c. En conséquence, un timbre-taxe double trait "30" va être livré aux bureaux de poste.

La conséquence de ces changements de tarif est que le taux des lettres taxées va tomber à 51%, soit 108316000 sur un total de 212385000 lettres.



.18 AVRIL 1859. *Lettre de Barbaira (boîte rurale "F" en rouge) pour Carcassonne non affranchie au départ, frappée en transit du timbre à date au type 15 du bureau de Direction*

de Capendu et de la taxe double trait "30".

Tarif du 1er juillet 1854 à 30 c pour une lettre jusqu'à 7,5 g non affranchie au départ.

LA TAXE "40"

Pour participer au remboursement de la dette de guerre à la Prusse après la défaite, le port de la lettre affranchie de moins de 10 g passe de 20 c à 25 c à compter du 1er septembre 1871 tandis que celui de la lettre non affranchie passe de 30 c à 40 c. En conséquence, un timbre-taxe double trait "40" va être envoyé aux bureaux de poste.

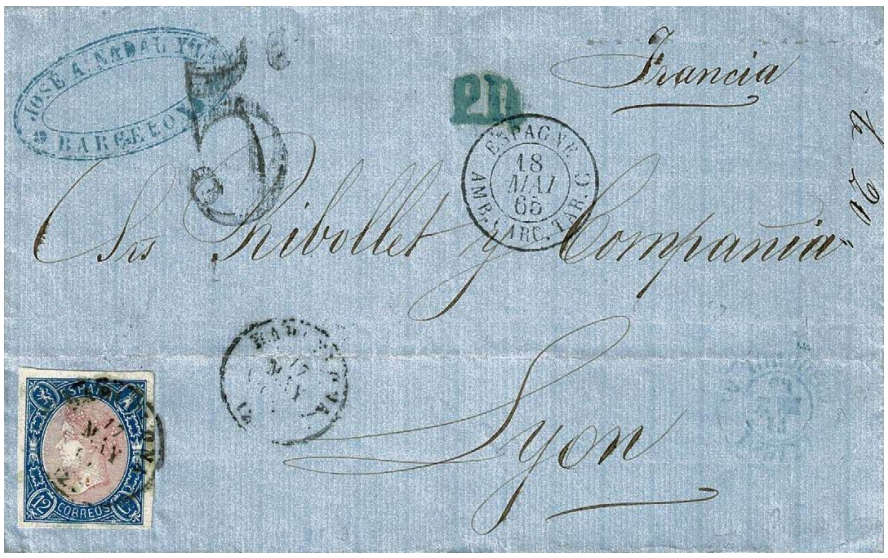


.5 SEPTEMBRE 1875. *Lettre de la mairie de Capendu pour Ferrals les Corbières jusqu'à 10 g non affranchie au départ, frappée du timbre à date au type 16 du bureau de Direction de Capendu et de la taxe double trait "40".*

Tarif du 1er septembre 1871 à 40 c pour une lettre de 0 à 10 g non affranchie au départ.

LA TAXE "5"

Le 5 août 1859, une convention a été signée entre la France et l'Espagne. À partir du 1er février 1860, les lettres affranchies en provenance d'Espagne pour la France seront passibles d'un droit fixe de 5 c par lettre. Ce droit sera toujours à la charge des destinataires. Cette convention sera en usage jusqu'au 15 juillet 1869, d'où l'envoi aux bureaux de poste d'un tampon double trait "5".



.18 mai 1865. *Lettre de Barcelone pour Lyon frappée du timbre à date du bureau d'ambulant de Carcassonne à Tarascon* "ESPAGNE - AMB. CARC. TAR. C" *et du timbre taxe double trait "5" frappé à l'encre noire. La marque* "P.D." *signifie que le Port de cette lettre a été comptabilisé jusqu'à Destination.*

Tarif du 5 août 1859 avec un droit fixe de 5 c pour une lettre en provenance d'Espagne.



.5 janvier 1866. *Lettre de Barcelone pour Marseille frappée du timbre à date du bureau d'ambulant de Carcassonne à Tarascon* "ESPAGNE - AMB. CARC. TAR. A" *et du timbre taxe double trait "5".*

Tarif du 5 août 1859 avec un droit fixe de 5 c pour une lettre en provenance d'Espagne.

Les nouveautés philatéliques de septembre

7 septembre

Carnet "Splendeurs florales"



25e anniversaire Cadre Européen Commun de Références pour les Langues



Emis également en mini feuille de 15 timbres

UNESCO 80 ns 1946 – 2026



Emis également en min feuille de 10 timbres

Michéle Morgan 1920 – 2016



Emis également en mini feuille de 15 timbres

Châtellerault – Vienne



Emis également en mini feuille de12 timbres

Patrimoine de la philatélie 2026 – Les ruches heures de l'histoire de France

La Poste vous propose de découvrir ou de redécouvrir, au travers de cette 3e édition, des timbres d'exception retraçant l'Histoire de France de la monarchie absolue au siècle des Lumières. 11 blocs feuillet.

